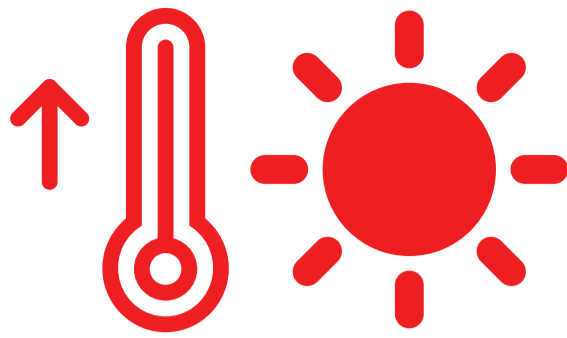


AVIS DE CANICULE



Plan canicule
Ville de Meyrin

L'alerte canicule a été déclenchée à Meyrin, comme à Genève, suite à l'avis de canicule émis par le service du médecin cantonal. En effet, selon le bulletin de Météo suisse, des températures caniculaires sont prévues pour ces prochains jours.

Face à la chaleur, personne ne réagit de la même façon. Il convient donc d'être attentif et de suivre les recommandations ci-dessous.

1 LES EFFETS DE LA CHALEUR

PRÊTER ATTENTION AUX SIGNAUX DU CORPS



Déshydratation (sensation de soif).



Épuisement et syncope: sévère déshydratation après une sudation importante (agressivité, faiblesse, oppression, vertiges, confusion, incohérence, maux de tête, nausées, pouls rapide, évanouissement).



Crampes de chaleur (perte de sels et de liquide).



Coup de chaleur (montée rapide de la température à > 40°C, peau chaude et sèche).

QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE ?

Il faut agir immédiatement, un coup de chaleur peut être mortel !



Allonger la personne à l'ombre et au frais, sur le dos en cas de vertige et sur le côté en cas de nausées.



Si la personne est consciente et lucide, lui faire boire de l'eau fraîche en petite quantité.



Appeler le 144, si ces mesures s'avèrent insuffisantes.



La rafraîchir avec des compresses d'eau froide sur le front, la nuque, les jambes et les bras.



Surveiller la personne en permanence en attendant l'ambulance.

2 MESURES DE PRÉVENTION

MESURES PERSONNELLES



Se protéger du soleil (crème solaire, couvre-chef, ombre).



Manger léger et frais (crudités, fruits).



Boire régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins 1,5 à 2 litres par jour.



Se rafraîchir (brumisateurs, compresses d'eau froide, douches).



Eviter les boissons alcoolisées, à forte teneur en caféine ou très sucrées (liquides diurétiques). Préférer l'eau fraîche, les infusions ou les bouillons légers.



En cas de maladie chronique ou de traitement médicamenteux, demander conseil à votre médecin.

MESURES ORGANISATIONNELLES



Adapter ou alléger vos horaires de travail en accord avec votre supérieur hiérarchique.



Utiliser les espaces de fraîcheur mis à disposition.



Faire des pauses de rafraîchissement (10 mn/heure) durant les heures chaudes, en accord avec le supérieur hiérarchique.



Reporter les travaux lourds ou pénibles.



Être attentif à ses collègues, sur le lieu de travail.